

Objectif zéro émission nette

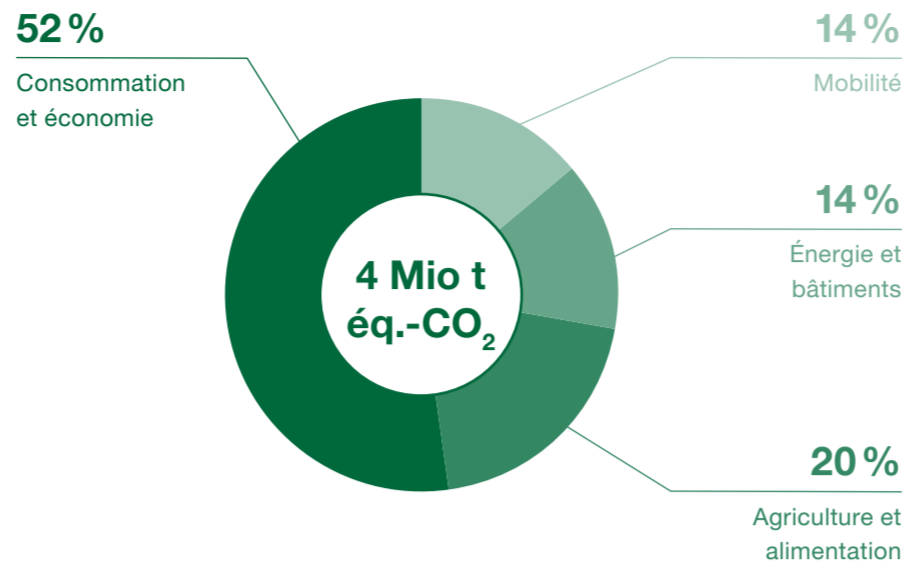
Plan Climat cantonal 2021-2026

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEEn
Amt für Umwelt AFU

Il est urgent d'agir contre les changements climatiques

Le canton a émis un total de 4 Mio t éq.-CO₂.
D'où viennent-elles ?

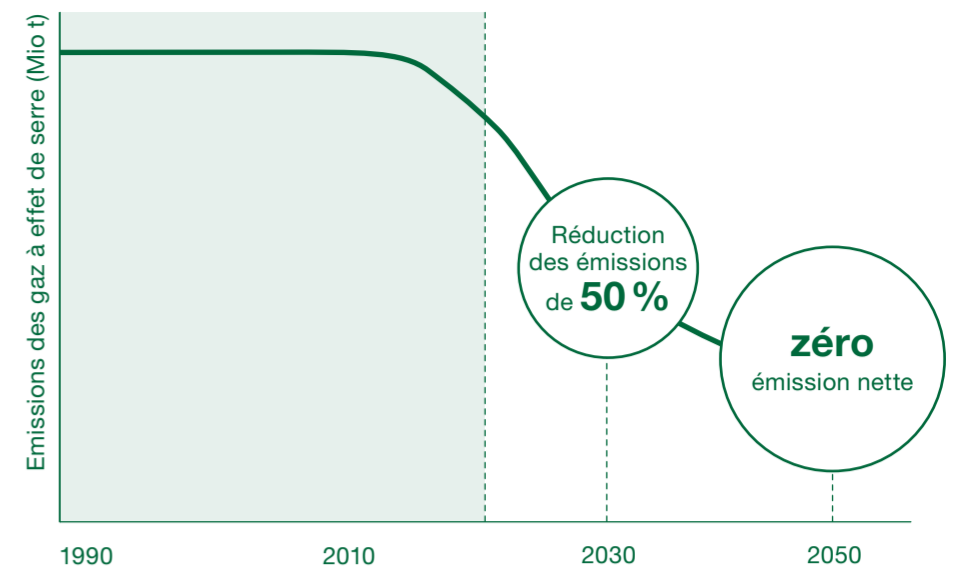


La Suisse subit un réchauffement climatique bien plus marqué que la moyenne planétaire avec des conséquences concrètes et importantes, en particulier sur les personnes, les écosystèmes et les espèces les plus vulnérables. La Confédération s'efforce de mener depuis plusieurs années une politique climatique pour réagir de manière appropriée. Les cantons ont à leur échelle un rôle décisif à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Un Plan Climat cantonal pour répondre à l'urgence climatique

Les effets du réchauffement climatique n'épargnent pas le canton de Fribourg qui a décidé d'agir activement pour répondre à l'urgence climatique. Le Plan Climat cantonal propose une stratégie climatique composée de 115 mesures à mettre en œuvre entre 2021 et 2026 pour un montant évalué à 22,8 millions de francs en plus des initiatives déjà mises en œuvre, par exemple dans la politique énergétique, de la mobilité ou des bâtiments.

Le Canton de Fribourg s'est fixé des objectifs ambitieux pour 2030 et 2050.



Le canton de Fribourg a défini deux objectifs sur lesquels baser sa politique climatique :

- Assurer les capacités d'adaptation du territoire aux changements climatiques.
- Sortir de la dépendance aux énergies fossiles et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici à 2030 et à zéro émission nette à l'horizon 2050.

Un bilan carbone cantonal et un monitoring des résultats

Un bilan carbone cantonal sera effectué tous les 5 ans dès 2025, afin d'apprécier le degré d'alignement des émissions de GES sur la trajectoire de réduction des émissions souhaitée. L'état d'avancement et l'efficacité des mesures du Plan Climat cantonal seront périodiquement évalués afin d'apporter des modifications et des renforcements si nécessaire.

En un coup d'œil

Plan Climat cantonal 2021-2026

115 mesures
Env. **23 Mio.** francs de budget

8 axes stratégiques
2021-2026 mise en œuvre de la 1^{ère} génération du Plan Climat cantonal

1 fois/an monitoring des mesures
2025 Prochain bilan carbone cantonal

Zoom sur les mesures

- **Adaptation aux changements climatiques**
- **Atténuation** réduction des émissions de gaz à effet de serre
- **Transversal** Il s'agit de mesures globales de coordination, de sensibilisation et de communication. Elles concernent tous les domaines et visent à soutenir la mise en œuvre du Plan Climat cantonal dans son ensemble.

En savoir plus

Entreprises, communes, écoles, administration ou citoyen-ne-s : le canton de Fribourg souhaite vous soutenir dans cette transition.

Pour en savoir plus, consultez le site monplanclimat.fr.ch et le site du canton de Fribourg www.fr.ch/climat

Énergie et bâtiments (17 mesures)
Favoriser un approvisionnement énergétique efficace et décarboné. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et augmenter la production d'énergie renouvelable localement dans le canton de Fribourg.
Exemple de mesure : Optimisation des systèmes de production de chaleur

Consommation et économie (10 mesures)
Réduire les émissions liées à l'industrie, à la construction et à la consommation de la population.
Exemple de mesure : Soutien à la Fondation Carbon Fri et encouragement aux entreprises à effectuer un bilan carbone

Territoire et société (30 mesures)
Réduire la vulnérabilité et favoriser l'adaptabilité du territoire aux changements climatiques. L'accent est mis, par exemple, sur la chaleur intense, la santé humaine et animale, et les risques naturels.

Eau (16 mesures)
Rendre la ressource en eau disponible pour les différents usages et besoins.
Exemple de mesure : Prise en compte des scénarios climatiques dans les projets d'aménagement et d'entretien des cours d'eau (protection contre les crues et revitalisation)

Mobilité (14 mesures)
Réduire l'impact carbone lié au secteur des transports. Promouvoir la mobilité douce et le réseau de transports publics.

Biodiversité (10 mesures)
Accompagner la mutation de la biodiversité et accroître la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques.
Exemple de mesure : Création et renaturation de zones humides

Agriculture et alimentation (9 mesures)
Réduire l'impact climatique de l'agriculture et de la consommation alimentaire.
Exemple de mesure : Sensibilisation aux bonnes pratiques visant à favoriser le stockage carbone dans les sols agricoles

Transversal (9 mesures)
Permettre le fonctionnement du Plan Climat cantonal dans son ensemble. Cela inclut des mesures englobant l'ensemble des thématiques liées aux changements climatiques, comme par exemple la coordination, la sensibilisation et la communication.
Exemple de mesure : Renforcement de la thématique du climat dans l'enseignement